

**Sortie latérale de piste lors du roulage, collision avec un obstacle**

<b>Aéronef</b>	Avion Robin DR400-120 immatriculé F-GJZL
<b>Date et heure</b>	Mardi 2 août 2011 à 12 h 45 <sup>(1)</sup>
<b>Exploitant</b>	Club
<b>Lieu</b>	Aérodrome d'Aurillac (15)
<b>Conséquences et dommages</b>	Avion fortement endommagé

<sup>(1)</sup>Heure locale.**CIRCONSTANCES**

Après un vol local d'environ 45 minutes près de l'aérodrome d'Aurillac, la pilote atterrit sur la piste 15 revêtue avec un passager à bord. Elle fait demi-tour sur la piste afin de rejoindre l'unique voie de circulation située au niveau du seuil de la piste 15. A proximité de la voie, l'avion roule avec une vitesse élevée. La pilote ne parvient pas à freiner suffisamment et à diriger l'avion vers la droite pour rejoindre la voie de circulation. L'avion sort latéralement de la piste après la voie de circulation et heurte une armoire électrique. La pilote immobilise l'avion dans l'herbe. La demi-aile gauche est fortement endommagée.

Le vent venait du sud-est pour une force comprise entre 10 et 16 kt.

La pilote explique qu'elle a l'habitude de voler sur des DR400 équipés de freins à main. Elle n'a pas immédiatement eu le réflexe d'utiliser les freins aux palonniers lorsqu'elle a voulu freiner pour aborder le virage. Cela a retardé le freinage de l'avion. Elle a néanmoins tenté de tourner alors que la vitesse n'avait pas été suffisamment réduite.

La pilote totalisait environ 200 heures de vol dont 120 sur type et 24 dans les 3 mois précédents.

**CONCLUSION**

L'accident est dû à la décision de se diriger vers la voie de circulation alors que la vitesse était excessive.